

Prospection de la présence de la Loutre d'Europe entre Pierre-Bénite et Grigny

Printemps 2019



Réalisation de l'étude :
Clément Cognet & Adrien Veaux (SMIRIL)

Rédaction :
Clément Cognet (SMIRIL)

Sommaire

Introduction.....	3
I – La Loutre et l’espace nature des îles et îlons du Rhône	4
I – 1 Description.....	4
I – 1 Statuts et états de conservation.....	5
I – 2 Répartition	5
I – 3 Observations et historiques des données	6
II – Méthode d'inventaire.....	8
II – 1 Présentation du site d'étude	8
II – 2 Les épreintes.....	9
Aspect des épreintes	9
Odeur des épreintes.....	9
Localisation des marquages	10
II- 3 Les autres traces.....	12
II- 4 Prospection des hots spots.....	12
III - Résultats des prospections.....	14
IV – Pistes d’actions en faveur de la loutre	14
Conclusion	14
Bibliographie.....	15

Introduction

La loutre d'Europe est de retour sur le département du Rhône. En provenance du département de la Loire, elle franchit les lignes de crête pour se retrouver en tête de bassin versant de petites rivières alimentant le bassin du Rhône. Le fleuve Rhône est également reconquis par le Sud, et on se rend compte que la Loutre l'utilise pour aller coloniser des bassins comme l'Isère, la Drôme ou l'Ardèche. Sur le site du SMIRIL, c'est un fantôme : certains disent l'avoir vu, mais rares sont les données et les preuves concrètes d'observation de l'animal ou de ses fameuses « épreintes ». Une donnée d'avril 2013 (voir annexe) par Julien Bouniol -naturaliste- confirme la présence d'une épreinte entre Irigny et Vernaison.

Le suivi du Castor d'Eurasie mené par le SMIRIL à l'hiver 2019 était l'occasion de parcourir les berges du Rhône et du canal, ainsi que de toutes les autres annexes hydrauliques : lônes, étangs, mares... Cependant, l'attention a été concentré sur des points chauds pouvant mener l'espèce à marquer son territoire.

I – La Loutre et l'espace nature des îles et l'ônes du Rhône

I – 1 Description

La Loutre d'Europe

Lutra lutra



Dessin : Alain Jean

- **Longueur** : 65 à 85 cm (tête + corps), queue de 35 à 45 cm
- **Poids** : 5 à 11 kg
En moyenne : femelles : 6 kg ; mâles : 8 kg
- **Habitat** : Tous les milieux aquatiques : rivières, ruisseaux, plans d'eau, marais, estuaires, littoral.
- **Nourriture**: poissons principalement, batraciens et crustacés secondairement, petits mammifères, oiseaux, petits invertébrés plus rarement.

I – 1 Statuts et états de conservation

Les statuts de l'espèce sont issus de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), et sont les suivants :

Espèce réglementée :

- Communautaire :

Inscrite sur les annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore (Directive Européenne)

Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne (Annexe A)

- Internationale :

Inscrite à l'annexe III de la convention de Berne

- Nationale :

Mammifères protégés de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007

Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (Article 1^{er})

Etat de conservation – Directive habitats

Région alpine : **Défavorable mauvais**

Région atlantique : **Favorable**

Région continentale : **Défavorable inadéquat**

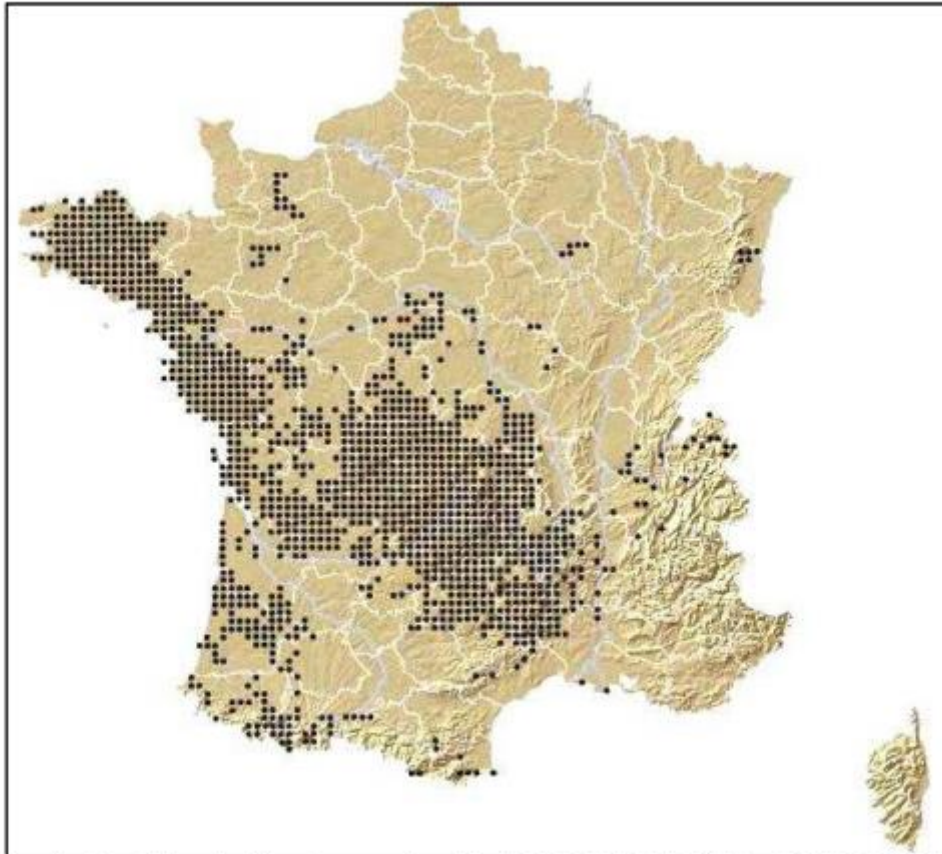
Région méditerranéenne : **Défavorable mauvais**

I – 2 Répartition

En France, la Loutre est rarement observée du fait de ses mœurs crépusculaires et nocturnes.

Mais on peut la trouver dans tous les milieux aquatiques, fleuves, lacs, étangs et même canaux de certaines zones de marais. Notons quelques rares observations effectuées en milieu urbain comme à Feurs dans la Loire ou dans le département de l'Indre et ailleurs en Europe, mais toutes assez anciennes (in BROYER & EROME 1982).

En Rhône-Alpes, l'espèce est maintenant régulière en Ardèche d'où elle n'avait probablement pas complètement disparu. Il en est de même dans la Loire où une prospection ciblée a été menée récemment sur les affluents de la rive gauche du fleuve Loire, mais où sa présence est également attestée, quoique plus rare, en rive droite. La petite population de Haute-Savoie semble isolée et en régression, mais pourrait bénéficier d'une recolonisation par des individus remontant le Rhône en amont de Lyon (TEYSSIER 2013). La carte de répartition française de l'espèce (ci-dessous) comporte certes quelques incertitudes dues à la discrétion de ces mammifères nocturnes, mais elle donne cependant une bonne idée des principales régions occupées. On voit qu'il s'agit principalement du Massif Central et des rivières et zones humides de l'ouest du pays.



Carte de répartition de la Loutre pour la période 1999-2009 (SFEPM - SPN.IEGB.MNHN).

I – 3 Observations et historiques des données

En février 2013, une joggeuse, étonnée par un petit groupe de personnes massées devant un quai du Rhône à Lyon, à la hauteur du Quartier Général Frère, regarde dans la même direction que le groupe. Ces personnes observent et filment à l'aide de leurs téléphones portables deux animaux, à dix mètres du bord, qui plongent et replongent dans le fleuve. Les bêtes semblent chahuter et nagent également sur le dos. Après plusieurs plongeon et replongeon, elles disparaissent sous l'eau. La joggeuse, Agnès FRANCO, nous certifie qu'il s'agissait bien de deux loutres et que la confusion avec le castor n'était pas possible (elle a participé déjà à quelques affûts au castor). La distance d'observation était faible et elle est formelle quant à l'identification des animaux. Le récit et surtout le comportement laissent planer peu de doute quant à la nature de l'espèce observée et confirment, de toute façon, les épreintes trouvées aux portes de Lyon en 2011.

Julien BOUNIOL, découvre, en avril 2013 une épreinte entre Irigny et Vernaison, à seulement six kilomètres du port Edouard Herriot (Lyon). Une prospection, réalisée le samedi 22 juin 2013, en compagnie de 5 bénévoles de l'association, à ce même lieu, n'a pas permis de trouver d'indices récents de passage de l'espèce. Néanmoins, les nombreuses pluies des derniers mois avaient fortement augmenté le niveau du Rhône, recouvert les plages et réduit les lieux de marquage possibles.

Enfin, en juin 2019, une journaliste du Progrès contacte le SMIRIL pour confirmer une donnée loutre entre Irigny et Vernaison. La donnée, inconnue pour le SMIRIL n'est pas divulguée par la journaliste qui

veut avoir l'exclusivité de l'information. Aucun article citant l'observation de loutre sur le site n'est paru à ce jour.

Il y a plus de 30 ans, Daniel ARIAGNO écrivait « L'espèce est devenue mythique dans le département du Rhône... Vraisemblablement répandue autrefois sur l'ensemble du réseau hydrographique, elle subsiste peut-être encore sur les affluents du bassin de la Loire et sur le Rhône... » (ARIAGNO et al. 1981).

Il citait ensuite quelques données (*in supra*) :

- Une capture en 1976 à Crépieux-la-pape (*fide* un taxidermiste)
- Observation non confirmée et semblant douteuse en 1978 à Vernaison par un garde.
- Observations annuelles par des pêcheurs sur le Rhône à Ampuis et Tupin où un garde l'aurait vue mangeant un poisson au printemps 1980 (données non confirmées).
- Restes d'un Chevaine *Leuciscus cephalus* avec le dos mangé, au bord du Rhône, le 2 juin 1980 à Vernaison, sans certitude que le prédateur soit une Loutre.

D'autres données sont encore plus anciennes (*in supra*) à Saint-Clément-sous-Valsonne (1927), à Cublize (1939), sur la Brévenne (1950), à Ecully (1958), dans le nord du département Monsols (1960), à Souzy (1960), à Dracé en val de Saône (1968), à Décines (1969) et à Poule Echarmeaux (1970).



Loutre d'Europe (pas sur le site)

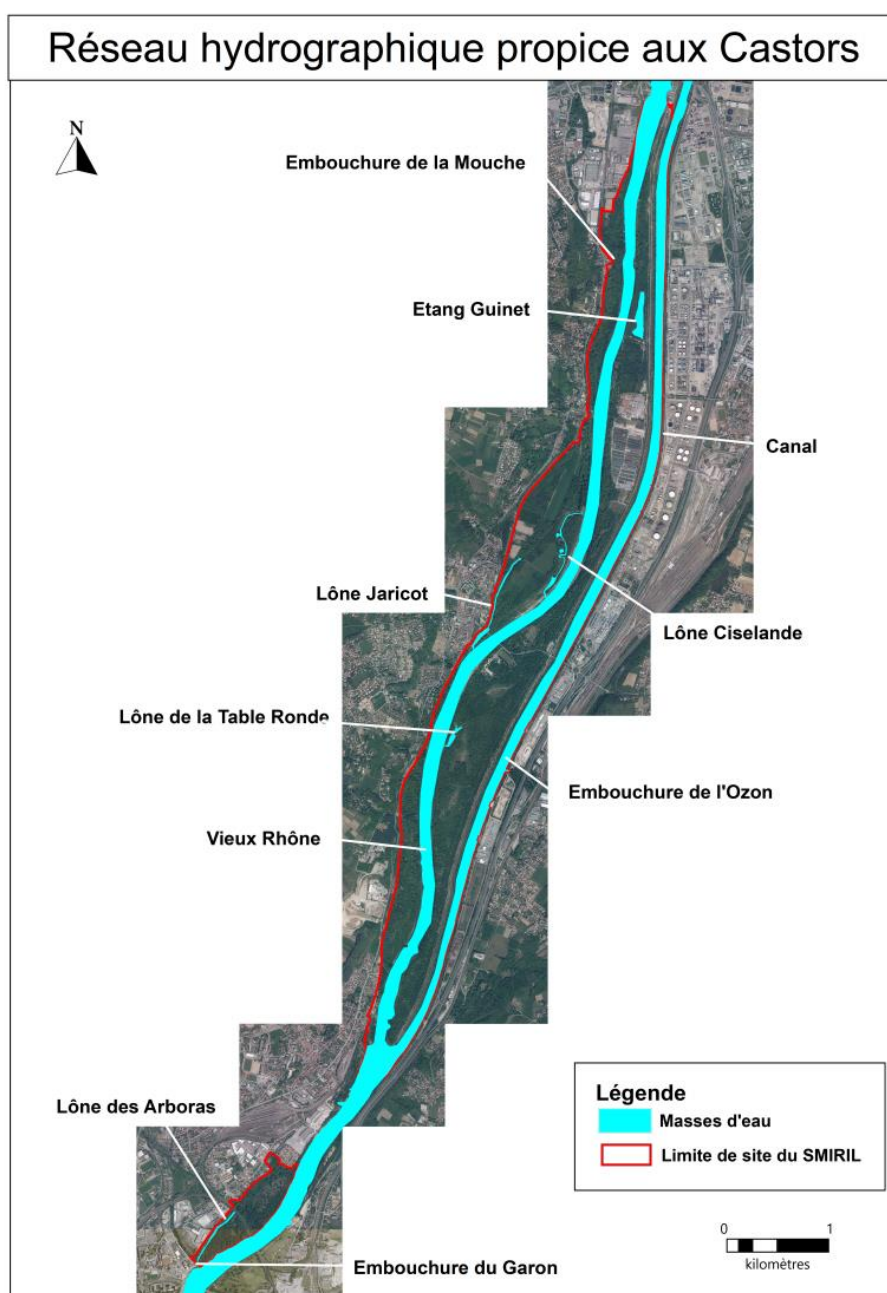
II – Méthode d'inventaire

II – 1 Présentation du site d'étude

Le site d'étude est le même que celui lié à l'inventaire Castor. Il comprend l'ensemble du réseau hydrographique favorable à la Loutre entre la pointe nord de l'île de la Chèvre et la pointe Sud de l'île de la Table ronde.

Il concerne principalement le Vieux Rhône et son canal sur les 11,5 km entre Pierre Bénite et Grigny mais aussi les lônes Ciselande, Jaricot, Table Ronde et Arboras et autres espaces présentant un volume d'eau propice à la fréquentation du castor, comme l'étang Guinet.

Concernant les affluents du Rhône sur ce secteur (La Mouche, l'Ozon), seules les confluences ont été étudiées. Ces cours d'eau n'étant pas inclus dans le territoire d'intervention du SMIRIL.



II – 2 Les épreintes

L'observation directe d'un individu serait d'une aubaine extraordinaire ! Pas sur de sa présence, la méthode d'inventaire consiste ici à relever des épreintes.

Aspect des épreintes

Le terme épreinte dérive du verbe épreindre signifiant « presser quelque chose pour en exprimer, en extraire le jus, le suc ». Il désigne spécifiquement les laissées de la Loutre.

Les fèces de la Loutre, sont recouvertes du musc produit par les glandes anales de ce Mustélidé. Le musc peut parfois constituer la majeure partie du dépôt, voir sa totalité.

Les épreintes forment de petits amas (en tas ou en « boudin ») de dimension très variable - quelques millimètres de diamètre (2,5) à plusieurs centimètres de long (8) - composés en grande partie des restes non digérés des proies (l'aspect varie donc en fonction de l'alimentation) :

- hérissées d'arrêtes, de vertèbres ou d'écaillés de poisson
- remplies d'os de batraciens (grenouilles brunes, crapauds)
- constituées de carapaces de crustacés
- composées d'os et poils de petits rongeurs, de plumes, ou de restes d'invertébrés (gammare, carabes, larves d'Odonates...)

Les épreintes changent d'aspect avec le temps, si bien qu'il est possible de dater approximativement leur dépôt.

Une épreinte fraîchement déposée de la nuit est encore molle et humide, généralement de couleur vert foncé.

Après quelques heures à quelques jours (selon la météo), elle va sécher se durcir, revêtir une couleur noirâtre et luisante. En séchant, le musc laisse une trace noire. Au fil des jours et surtout des intempéries, elle va se déliter et sa couleur s'éclaircir devenant de plus en plus blanche.

Ces critères sont à apprécier en fonction de la météo (temps sec, pluvieux) et de l'exposition du lieu de dépôt (déposée à l'abri, sous un pont par exemple, une épreinte peut se maintenir des semaines).

Odeur des épreintes

Le meilleur critère d'identification de l'épreinte est son odeur : qu'elle évoque le miel, l'huile de lin ou le thé, elle a pour tous les nez quelque chose de spécifique, à la fois doux et marqué, non désagréable, qui se mélange à une odeur de poisson. Cette odeur se maintient très longtemps : même une épreinte d'aspect lessivé peut révéler une légère odeur. Il peut alors être utile de l'humecter ou de la réchauffer s'il fait froid pour mieux la sentir.

Le musc, en séchant, forme une sorte de verni qui permet de coller solidement l'épreinte à son substrat. Ces caractéristiques permettent probablement de prolonger la persistance de l'odeur.

Localisation des marquages

Les épreintes sont déposées en des endroits stratégiques : jouant un rôle essentiel dans la communication olfactive entre individus, elles sont placées de façon à être détectées par les congénères :

- sur des supports de marquage qui ressortent dans le paysage,
- en des lieux plutôt exposés où l'odeur peut se diffuser,
- sur les points de passages obligés (seuils, déversoirs, pointes de méandres, éléments au milieu de la rivière...)

Sites et supports de marquage fréquents :

- Rochers, pierres au milieu du cours d'eau
- Troncs et branches en travers du cours d'eau
- Arbres
- Atterrissements
- Buttes herbeuses
- Coulées
- Méandres
- Confluences
- Seuils
- Promontoires rocheux en estuaire
- Rocher en littoral

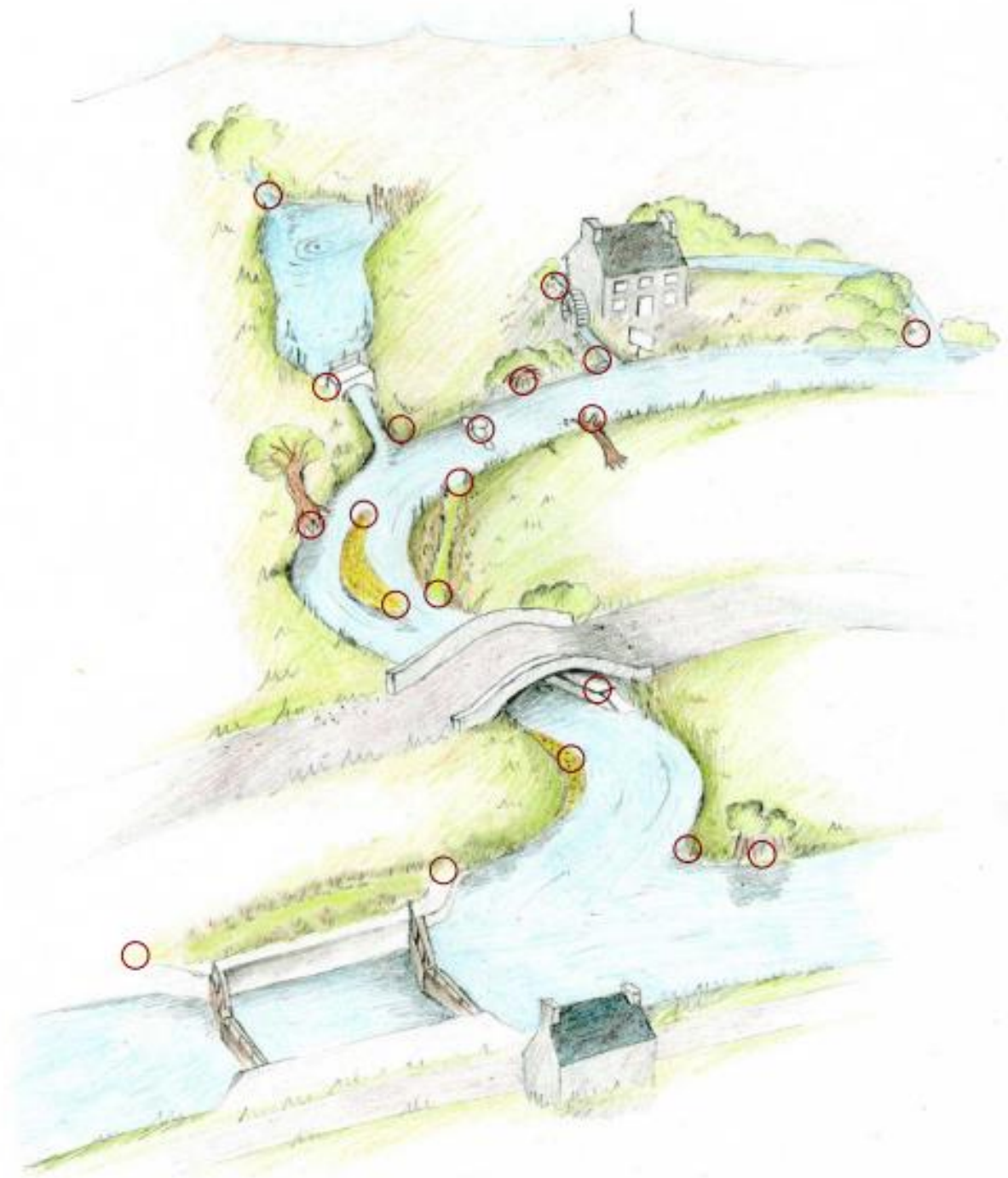
Sur ces supports, elles sont souvent déposées aux endroits les plus hauts et les plus plats.

Les postes de marquage utilisés varient en fonction du niveau d'eau.

Un poste de marquage peut être utilisé par plusieurs espèces : Loutre, Vison, Putois, Ragondin, Renard...



Epreinte de loutre



Hots spots des marquages par la loutre

II- 3 Les autres traces

- Les traces :

Cinq petites pelotes périphériques (doigts) surmontés de petites griffes en avant, palmés disposés en étoiles autour d'une grosse pelote centrale en forme de boomerang. Le cinquième doigt antérieur est souvent peu visible. La pelote centrale est dans l'axe du doigt central.

- Les restes de repas :

- Amphibiens avec la peau retournée ou épluchée.
- Amas de coquille, pattes, pinces d'écrevisses.

- Trace de plongée : coulée

Sortie et entrée dans l'eau : Toboggan visible sur la berge qui, le plus souvent, coupe un méandre du cours d'eau.

- Gite :

Gite de repos : Buisson / racine en bord de cours d'eau / trou ou terrier existant. N'est utilisé que pour une seule nuit. La loutre ne creuse jamais de terrier elle-même !

Catiches : gite de naissance et de sevrage des loutrons. Est utilisé durant les 8 à 12 mois de sevrage et d'émancipation des petits. Ce peut être sous des racines, un amas rocheux ou encore une anfractuosité naturelle (grotte trou etc...)

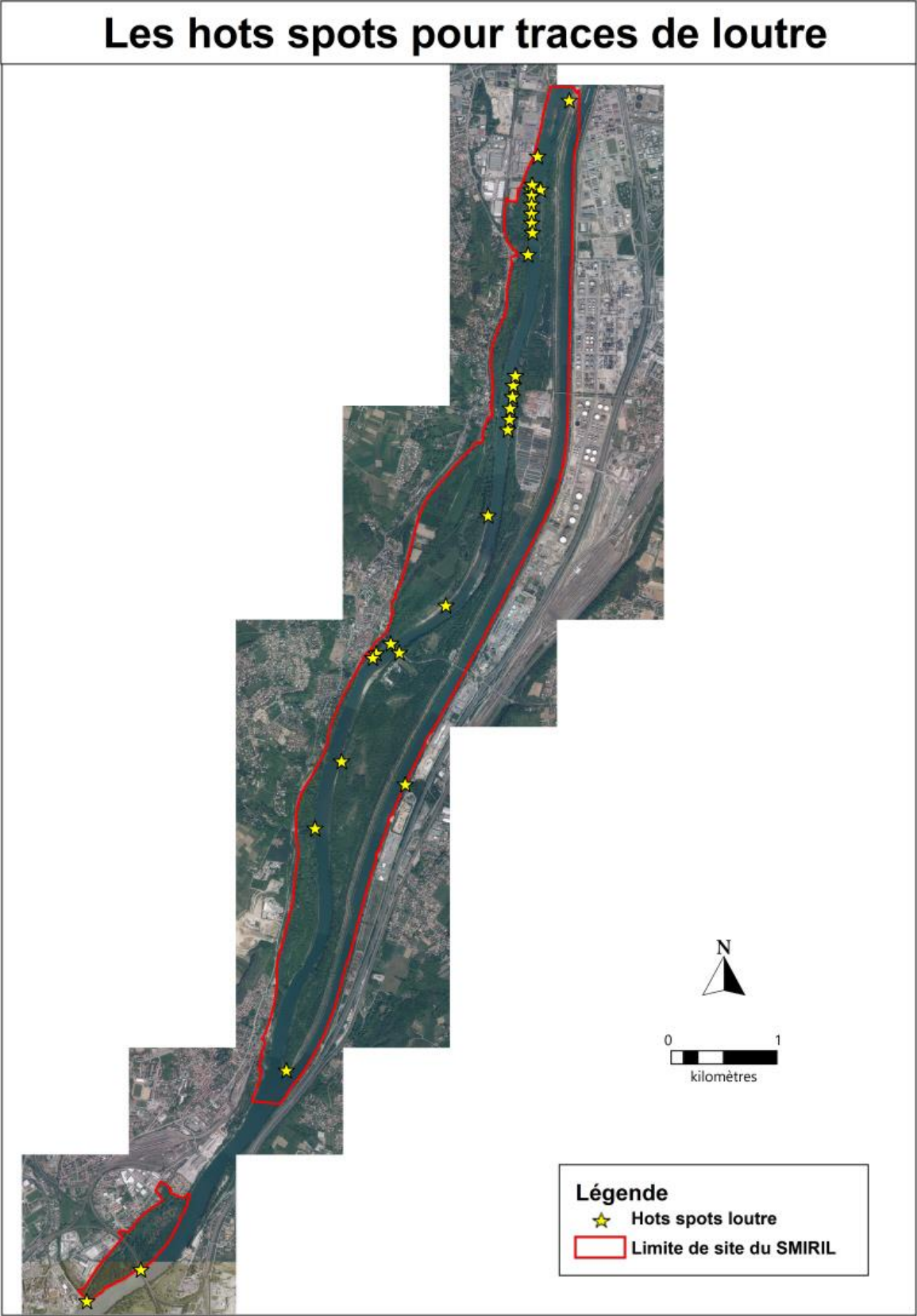
II- 4 Prospection des hots spots

Une prospection locale, systématique le long de toutes les berges des plans d'eau, cours d'eau et canaux du SMIRIL n'est pas réalisable vu la taille du site. En complément de l'inventaire castor, des « hots spots » ou points intéressants ont été préalablement identifiés. Il s'agit d'endroit où la loutre pourrait potentiellement trouver une rupture dans le paysage et ainsi marquer son territoire. Nous avons sélectionné :

- L'embouchure du Garon, de l'Ozon et de la Mouche
- La pointe sud de l'île de la table ronde
- Les embouchures des lônes Table ronde, Jaricot et Ciselande
- Sous les ponts de Vernaison et le pont SNCF des Arboras
- La station de pompage
- Les épis Girardon
- Le radier du stade de foot rive droite et gauche
- Les abords du barrage de Pierre-Bénite.

Bien sûr, d'autres points intéressants ont été prospectés le long du parcours de l'inventaire castor.

Il est préférable que la prospection n'ait pas lieu après de fortes précipitations car les épreintes auront disparu ou seront lessivées.



III- Résultats des prospections

Aucune épreinte ni aucune trace n'a été trouvé sur l'ensemble des prospections lors de l'inventaire castor/loutre.

IV – Pistes d'actions en faveur de la loutre

La loutre est exigeante en terme de qualité du milieu, mais exige surtout une ressource alimentaire importante. Toutes les actions mises en œuvre pour atteindre un meilleur état en qualité de l'eau et en quantité et diversité piscicole lui sera favorable.

Conclusion

La loutre n'est pas installée sur le site. Elle pourrait éventuellement être de passage lorsqu'elle conquiert de nouveaux territoires, mais ne semble pas s'être établie.

Les épreintes trouvées en 2013 et la potentielle observation directe en 2019 entre Vernaison et Irigny le prouve.



Empreinte de loutre

Bibliographie

- BOUVET N., FRANCO P. (2013). La Loutre de retour dans le Rhône ? L'effaie n°35 (LPO) 44 p, Lyon.
- Base de données de la LPO Rhône. www.faune-rhone.org
- ARIAGNO D., AULAGNIER S. BROYER J. & BRUNET-LECOMTE P. (1981). Les Mammifères du département du Rhône. Le Bièvre n°3 (2) : 191-224, CORA, Lyon.
- BOUVET N. & FRANCO P. (2013). Où voir des loutres dans le Rhône. LPO Infos n°13, LPO Rhône, Lyon.
- SIMMONET F., DESIRE S., (2011). Identifier les indices de présence de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*. Groupe Mammalogique Breton, 15 p. Sizun
- TEYSSIER S. et al. (2013). Programme d'actions en faveur de la faune sauvage de RhôneAlpes. B1-2 Mise en œuvre régionale du plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe. Rapport d'exécution 2011, CORA Faune sauvage, Lyon.